



# Communiqué de presse

26 février 2025

## Caractéristiques des personnes prises en charge dans les CSAPA en 2022

L'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) publie les résultats de son enquête annuelle Recueil Commun sur les Addictions et les Prises en Charge (RECAP) sur les caractéristiques des patients ayant consulté un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ce bilan, portant sur l'année 2022, confirme les tendances déjà observées par le passé, dont les niveaux toujours bas d'adressage de la médecine de ville, la consommation d'alcool comme le motif le plus fréquent de consultation et les disparités démographiques nettes en fonction du produit consommé.

Depuis deux décennies, l'OFDT recueille et analyse les données sur les patients en CSAPA (structures médicosociales multidisciplinaires dédiées à la prévention et au traitement des troubles liés aux addictions). Actif depuis 2005, le dispositif d'information RECAP permet de décrire la file active des patients des CSAPA et son évolution au fil du temps pour répondre aux besoins des autorités publiques.

En 2022, 270 CSAPA sur 500 ont participé à l'enquête RECAP, permettant d'analyser les caractéristiques de plus de 179 000 patients, dont 49 % des patients ont été vus pour la première fois en CSAPA en 2022. L'étude de ces données confirme les tendances longues, déjà constatées dans des éditions antérieures, dont :

### **Les niveaux toujours bas d'adressage de la médecine de ville :**

La majorité des patients (47 %) consultent un CSAPA de leur propre initiative, tandis que 19 % sont adressés dans le cadre d'une orientation judiciaire. Seulement 8 % des patients sont orientés vers un CSAPA par un médecin généraliste.

### **La consommation d'alcool reste le premier motif de prise en charge :**

En 2022, la consommation d'alcool demeure la principale cause de prise en charge, concernant près de la moitié des patients. Environ 17 % des patients ont consulté pour leur consommation de cannabis, 22 % pour la consommation d'une autre drogue illicite que le cannabis, 6 % pour le tabagisme et 5 % en raison d'une addiction sans substance (jeu d'argent, cyberdépendance, troubles alimentaires, etc.).

### **Disparités démographiques en fonction du produit :**

Tandis que l'âge moyen des patients est de 41,2 ans, les patients pris en charge pour leur consommation de cannabis sont nettement plus jeunes (29,4 ans) et plus souvent orientés par la justice (40,6 %).

[Caractéristiques des personnes prises en charge dans les CSAPA en 2022.](#)

Contact presse : Marianna Perebenesiuk - [com@ofdt.fr](mailto:com@ofdt.fr) / 06 70 25 91 42